

**13**



# **Journal**

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

**le mardi 16 décembre 2008**

Troisième session de la 56<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



le mardi 16 décembre 2008

13 h

Prière.

Le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

Le premier ministre rend hommage au caporal Thomas James Hamilton, au soldat John Michael Roy Curwin ainsi qu'au soldat Justin Peter Jones, membres du 2<sup>e</sup> Bataillon du Royal Canadian Regiment qui ont récemment péri en Afghanistan. M. Jody Carr se joint au premier ministre à cet égard.

La Chambre observe une minute de silence à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

---

M. Alward accueille à la Chambre, James Tucker, ex-ministre et ex-président de l'Assemblée législative, député progressiste-conservateur provincial de Charlotte de 1972 à 1974 et de Charlotte-Fundy de 1974 à 1987. M. McGinley se joint à M. Alward à cet égard.

---

Le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

---

M. Olscamp (Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens qui habitent le long de la route 955 dans les secteurs de Cadman Corner, de Little Shemogue, de Murray Corner et de Bayfield, qui exhortent le gouvernement à brancher leur région au réseau Internet à haut débit. (Pétition 18.)

---

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Moncton, d'Irishtown, de Cornhill et des environs, qui exhortent le gouvernement à apporter des modifications législatives relativement à l'exploration d'uranium afin de protéger l'eau, la santé et les droits de propriété. (Pétition 19.)

---

L'hon. M. Haché dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Une stratégie complète de rétablissement des sites contaminés au Nouveau-Brunswick : Ministère de l'Environnement, Décembre 2008*.

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Stiles :

26, *Loi sur les espèces en péril*;

par l'hon. M. Murphy, au nom de l'hon. V. Boudreau :

27, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*;

par l'hon. M. Burke :

28, *Loi sur la prescription*.

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Collins :

29, *Loi concernant l'Ordre des hygiénistes dentaires du Nouveau-Brunswick.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

---

M. Volpé donne avis de motion 27 portant que, le jeudi 25 décembre 2008, appuyé par M<sup>me</sup> Dubé, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information et les documents que détient le gouvernement relativement à la mise en place de clôtures de protection contre la faune le long des routes du Nouveau-Brunswick depuis le 2 octobre 2006, incluant les statistiques sur la fréquence des collisions impliquant des chevreuils et orignaux, la quantité de clôtures construites (en longueur totale de clôture, avec indications s'il s'agit d'un ou des deux côtés de la route), leur emplacement, les documents liés aux appels d'offres relatifs à ces clôtures, et pour chacun des projets d'édification de clôture : les contrats s'y rapportant, le nom et l'adresse des compagnies impliquées dans la construction et la fourniture de matériaux et de services, le genre de matériaux utilisés, la durée prévue des travaux, les coûts totaux des travaux, les budgets prévus et les dépassements de budget, s'il y a lieu.

---

M. C. Landry donne avis de motion 28 portant que, le jeudi 25 décembre 2008, appuyé par M. Volpé, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information concernant toutes les sommes d'argent investies par le fonds pour le développement économique de la Péninsule acadienne, depuis le 2 octobre 2006, dans des projets ou initiatives divers avec le nom des compagnies, organismes, associations ou groupes ayant bénéficié de ces investissements, les conditions devant être respectées par ces bénéficiaires du fonds de développement, de même que les objectifs visés par ces investissements, le nombre d'emplois créés pour chacun des projets en indiquant s'il s'agit d'emplois permanents ou temporaires, réguliers ou à temps partiel et si les emplois sont encore existants à ce jour.

---

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, signale que l'intention du gouvernement est que, le mercredi 17 décembre 2008, la deuxième lecture des projets de loi 26, 27 et 28 soit appelée.

---

L'hon. M. Murphy annonce en outre que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, étudie la motion 24, après quoi la deuxième lecture du projet de loi 25 sera appelée. La Chambre se formera ensuite en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du

ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture, du ministère du Tourisme et des Parcs et du ministère de l'Approvisionnement et des Services, après quoi elle se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 21, 14 et 13.

---

Conformément à l'avis de motion 24, l'hon. M. Burke, appuyé par M. Harrison, propose ce qui suit :

attendu que, entre 1869 et 1948, environ 100 000 enfants de foyers britanniques ont été amenés au Canada pour travailler dans des exploitations agricoles et à titre d'aides domestiques ;

attendu que bon nombre des enfants en question sont venus au Nouveau-Brunswick ;

attendu que les enfants en question ont été séparés de leurs familles et de leur pays et que bon nombre ont connu des conditions difficiles et des épreuves dans leurs nouveaux foyers ;

attendu qu'il est estimé que 12 % de la population canadienne est issue d'enfants de foyers britanniques ;

attendu que l'histoire des enfants de foyers britanniques est un élément important de notre histoire et de notre patrimoine ;

attendu que, en 2009, les enfants survivants de foyers britanniques et leur descendance marqueront le 140<sup>e</sup> anniversaire de la première arrivée de ces enfants au Canada ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative reconnaisse 2009 comme l'Année des enfants de foyers britanniques.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

Le débat se termine. La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 25, *Loi sur la sécurité dans les tribunaux*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 25 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 25, *Loi sur la sécurité dans les tribunaux*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET DE CAPITAL, 2009-2010

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE	
Entretien des marais .....	400 000
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Amélioration des installations .....	4 000 000
MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES	
Conception et construction de bâtiments provinciaux	202 776 000

La Chambre adopte ces crédits.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M<sup>me</sup> C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M<sup>me</sup> C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

21, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.*

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 15 (11 décembre 2008).